



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/
21 December 2017

FRENCH
Original: ENGLISH

1170^e séance plénière

Journal n° 1170 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCISION
SUR LA PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU DU
PROGRAMME DE L'OSCE À DOUCHANBÉ, SOUS RÉSERVE
D'UNE PROCÉDURE D'APPROBATION TACITE PRENANT FIN
LE JEUDI 28 DÉCEMBRE 2017, À 15 HEURES HEC

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Bureau du programme de l'OSCE à Douchanbé jusqu'au 31 décembre 2018.